



Rhône-Alpes, Rhône
Vénissieux
20 boulevard Marcel Sembat

Présentation des 1% de la cité scolaire Sembat-Seguin

Références du dossier

Numéro de dossier : IM69001992
Date de l'enquête initiale : 2020
Date(s) de rédaction : 2020
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale 1% artistique

Désignation

Localisation

Aire d'étude et canton :
Aire d'étude : Auvergne-Rhône-Alpes, *Canton* :
Précisions :

Historique

L'arrêté de construction de la cité scolaire des Minguettes est pris le 2 octobre 1972. Les architectes J.P. & J. Chauliat présentent, dans une note d'octobre 1971, modifiée en avril 1972, le projet de décoration. Ce dernier porte sur l'intégration de trois types d'expression artistique : vitrail, mosaïque et sculpture, portés par trois artistes renommés chacun pour leurs recherches esthétiques et techniques dans leur domaine : Pierre de Berroeta pour la verrière (IM69001964), Guy Lartigue pour la fontaine sculpture (IM69001963) et Charles Gianferrari (IM69001962) pour le revêtement mural en mosaïque. La commission nationale chargée de l'étude des projets de décoration dans les édifices publics étudie les projets le 7 mars 1973 ; elle donne un avis favorable aux propositions de Charles Gianferrari et Guy Lartigue, et demande à ce que Pierre de Berroeta étoffe son idée. Ce dernier projet est à nouveau soumis à l'avis de la commission le 9 mai 1973, qui agréé la nouvelle maquette. (AN 19880466/90 et AN 20020101/47). En 1996, Claire Peillod ne consigne plus que le revêtement mural de Charles Gianferrari, et après elle les étudiants du CICRP en 2010. Les réalisations de Guy Lartigue et Pierre de Berroeta semblent avoir disparu.

Auteur(s) de l'oeuvre : Charles Gianferrari (mosaïste, attribution par source, signature), Guy Lartigue (sculpteur, attribution par source), Pierre Berroeta de (verrier, attribution par source)

Références documentaires

Documents d'archive

- **AN : Ministère de la Culture et de la communication, délégation générale de la création artistique. Recensement des opérations de 1% artistique de l'arrêté du 18 mai 1951 au décret du 4 février 2005**
AN : Ministère de la Culture et de la communication, délégation générale de la création artistique.
Recensement des opérations de 1% artistique de l'arrêté du 18 mai 1951 au décret du 4 février 2005,
informations au 28 février 2011.
ordre n° 3557 et 3558
AN Pierrefitte-sur-Seine : sans cote
- **AN. 19880466. Bureau de la commande publique, 1 % (1948-1983)**
AN. 19880466. **Ministère de la Culture ; Délégation aux arts plastiques ; Sous-direction de la décentralisation et du soutien à la création ; Bureau de la commande publique, 1 %. (1948-1983).**

art. 69
AN : 19880466

- **PEILLOD, Claire. Inventaire des œuvres d'art dans les lycées de Rhône-Alpes. Région Rhône-Alpes, décembre 1996.**
PEILLOD, Claire. **Inventaire des œuvres d'art dans les lycées de Rhône-Alpes.** Région Rhône-Alpes, décembre 1996.
Rhône
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon : sans cote
- **ÉCOLE SAINT-LUC LIÈGE, CICRP MARSEILLE. État des lieux des "1% artistiques" implantés dans les lycées de Rhône-Alpes, 2010**
ÉCOLE SAINT-LUC LIÈGE, CICRP MARSEILLE. **État des lieux des "1% artistiques" implantés dans les lycées de Rhône-Alpes, 2010.** 3 vol. Tome 1 : Loire, Ardèche, Drôme, Isère. Tome 2. Savoie, Haute-Savoie. Tome 3 : Ain, Rhône.
T 3, n° 79, page 168
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon : sans cote

Documents figurés

- **Plan général et plan masse avec implantation des œuvres (Chauliat, 1971) (AN 19880466/90)**
Plan général et plan masse avec implantation des œuvres / J.P. J. Chauliat, architecte, 1971. 2 plans, papier (AN 19880466/90).
AN Pierrefitte-sur-Seine : 19880466/90
- **Avant-projet d'implantation des 3 œuvres du 1 % (Chauliat, 1971) (AN 19880466/90)**
Avant-projet d'implantation des 3 œuvres du 1 % / J. Chauliat, architecte. 7 octobre 1971. 1:200. 1 plan papier (AN 19880466/90).
AN Pierrefitte-sur-Seine : 19880466/90

Annexe 1

Présentation de la décoration 1%, 1972 (AN. 19880466/90)

Présentation de la décoration 1%, 1972 (AN. 19880466/90)

ACADÉMIE DE LYON- VÉNISSIEUX : LYCÉE TECHNIQUE ET C.E.T. - DÉCORATION 1%

AVANT-PROJET

J.P. & J. CHAULIAT architectes D.P.L.G. 3 rue du Départ Paris XIVe
octobre 1971, modifié avril 1972

Notice descriptive

I - Le projet de décoration prévoit :

1°) - La réalisation d'un vitrail dans le hall de l'établissement à gauche des portes d'entrée.

Par sa technique de réalisation, ce vitrail contribuera à la décoration de l'extérieur et de l'intérieur ; par sa position, il sera, dès l'entrée dans l'établissement, le témoignage de la présence des arts plastiques.

Ce vitrail, constitué d'éléments de verre teinté spécial assemblés à la résine, aura 480 x 220 environ.

2°) - L'exécution d'une sculpture formant fontaine associée au bassin du patio.

Celui-ci contigu au bâtiment socio-culturel à celui de la demi-pension avec la salle polyvalente et aux circulations menant au hall d'entrée, et à l'externat, constitué à proximité de la cour au lieu de repos et d'évasion auxquels contribuera l'œuvre projetée.

Cette sculpture réalisée en laiton patiné laminé aura 1,30 m de haut environ.

3°) - La décoration du mur au fond de la salle polyvalente par une mosaïque destinée à animer cette surface et créer une ambiance accueillante.

Cette mosaïque réalisée en élément d'émail, de pâte de verre et de marbre comprendra un panneau de 40 m2 et 2 de 22 m2, soit au total 84 m2 environ.

II - Estimation

1°) - Vitrail : 5.000 Frs 2°) - Sculpture : 25.000 Frs 3°) - Mosaïque : 45.000 Frs

Total : 95.000 Frs

Honoraires 3.800 Frs

Total 98.800 Frs, dont un montant de 49.648 Frs pourrait être engagé au titre de la 1ère tranche.

Artistes proposés :

1°) - Vitrail : Monsieur Pierre de Berroeta, peintre, 9, rue Falguière - Paris 15e, que les recherches pour faire évoluer l'art et la technique du vitrail désignent particulièrement.

2°) - Fontaine : Monsieur Lartigue, sculpteur, 110 rue du Château - 92 - Boulogne, dont les récentes réalisations dans ce domaine sont la garantie d'une œuvre adaptée à sa destination.

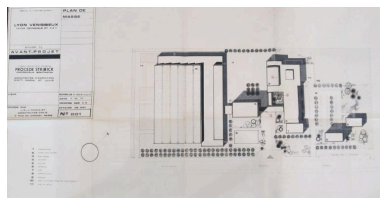
3°) - Mosaïque : Monsieur Gianferrari, sculpteur, 22 domaine de Bel Abord - 91 Chilly Mazarin, qui anime depuis l'origine le groupe du « Mur vivant » et qui dispose de nombreuses références est particulièrement compétent pour cette réalisation.

Tous ces artistes ont déjà été agréés pour des décorations au titre du 1%.

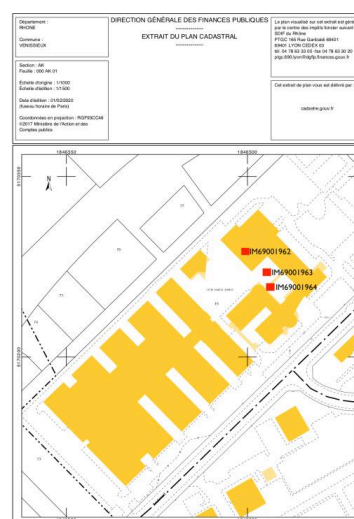
Illustrations



Plan général du lycée avec
implantation des œuvres.
Autr. Jacques Chauliat,
Repro. Valérie Pamart
IVR84_20206900442NUCB



Plan d'implantation
des 3 œuvres du 1%.
Autr. Jacques Chauliat,
Repro. Valérie Pamart
IVR84_20206900419NUCB



Plan de localisation des œuvres.
IVR84_20206900869NUDA

Dossiers liés

Édifice : Lycée Marcel-Sembat et lycée Marc-Seguïn, actuellement cité scolaire Sambat-Seguïn (IA69007891) Rhône-Alpes, Rhône, Vénissieux, 20 boulevard Marcel Sembat

Dossier(s) de synthèse :

Ensemble des œuvres réalisées au titre du 1% artistique dans les lycées publics de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (IM00000003)

Objet(s) contenu(s) dans l'édifice :

Fontaine (détruite) (IM69001963) Rhône-Alpes, Rhône, Vénissieux, 20 boulevard Marcel Sembat

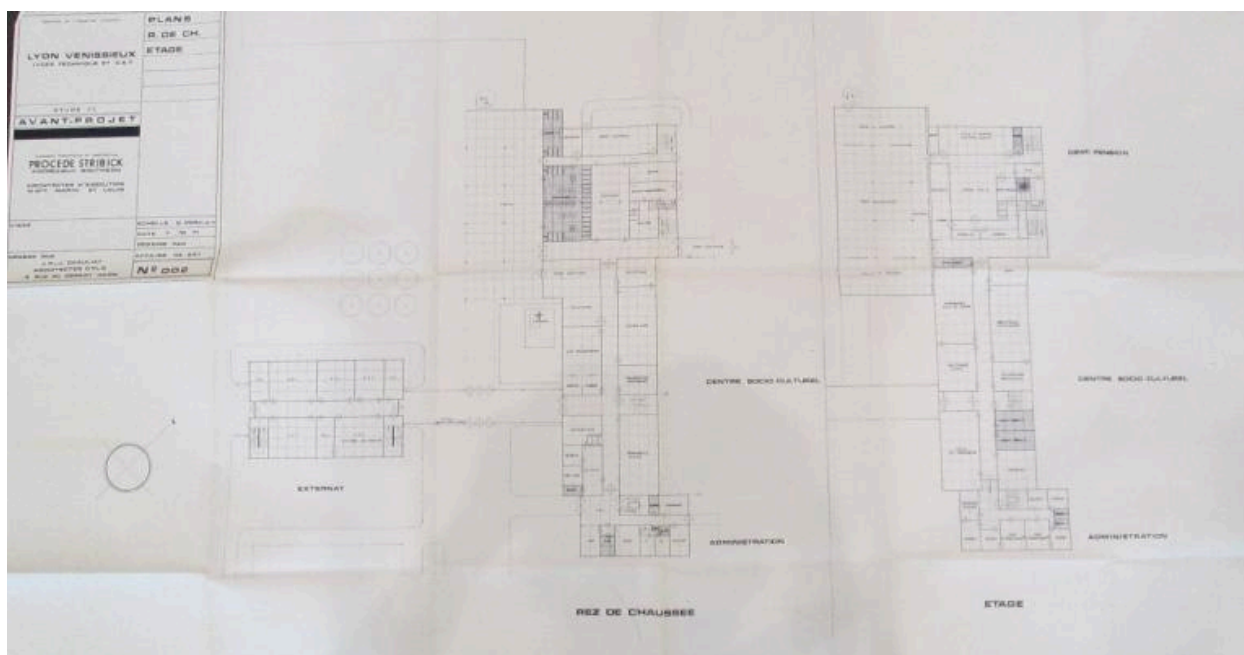
Revêtement mural : sans titre (IM69001962) Rhône-Alpes, Rhône, Vénissieux, 20 boulevard Marcel Sembat

Verrière (détruite) (IM69001964) Rhône-Alpes, Rhône, Vénissieux, 20 boulevard Marcel Sembat

Présentation de l'étude des emprises industrielles de la commune de Vénissieux (IA69001686) Rhône-Alpes, Rhône, Vénissieux,

Auteur(s) du dossier : Elisabeth Dandel, Valérie Pamart

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Plan général du lycée avec implantation des œuvres.

Référence du document reproduit :

- **Plan général et plan masse avec implantation des œuvres (Chauliat, 1971) (AN 19880466/90)**
Plan général et plan masse avec implantation des œuvres / J.P. J. Chauliat, architecte, 1971. 2 plans, papier
(AN 19880466/90).
AN Pierrefitte-sur-Seine : 19880466/90

IVR84_20206900442NUCB

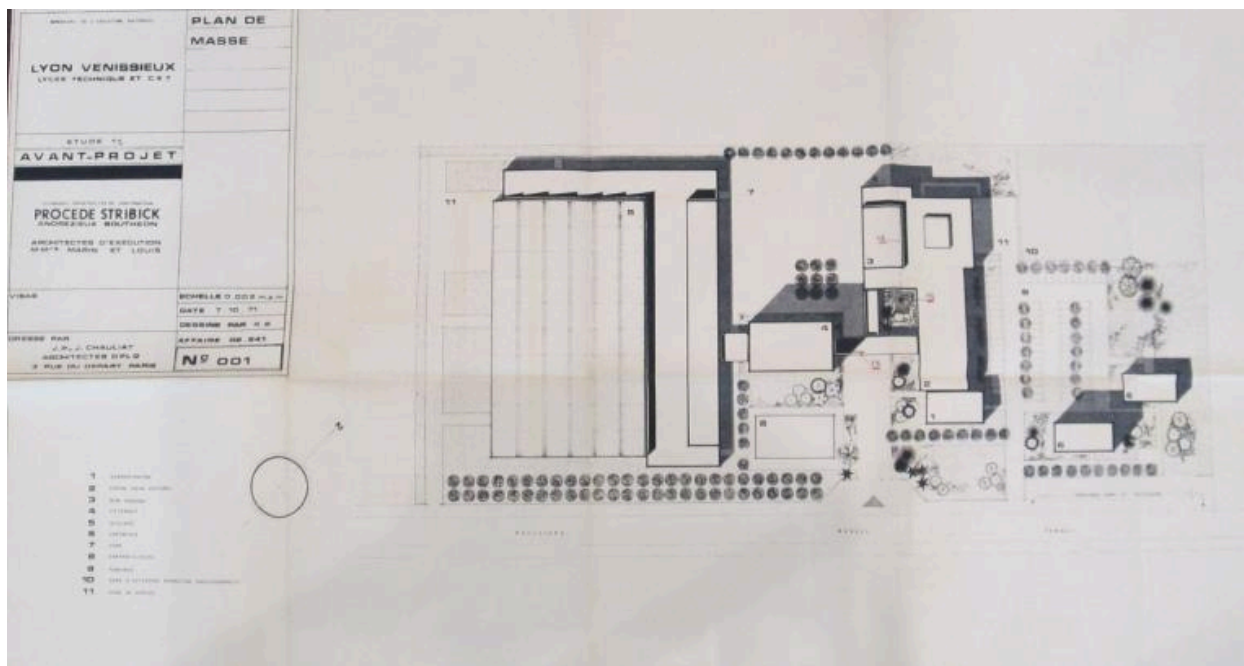
Auteur de l'illustration (reproduction) : Valérie Pamart

Auteur du document reproduit : Jacques Chauliat

Date de prise de vue : 2010

© Archives nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan d'implantation des 3 œuvres du 1%.

Référence du document reproduit :

- **Avant-projet d'implantation des 3 œuvres du 1 % (Chauliat, 1971) (AN 19880466/90)**
Avant-projet d'implantation des 3 œuvres du 1 % / J. Chauliat, architecte. 7 octobre 1971. 1:200. 1 plan papier (AN 19880466/90).
AN Pierrefitte-sur-Seine : 19880466/90

IVR84_20206900419NUCB

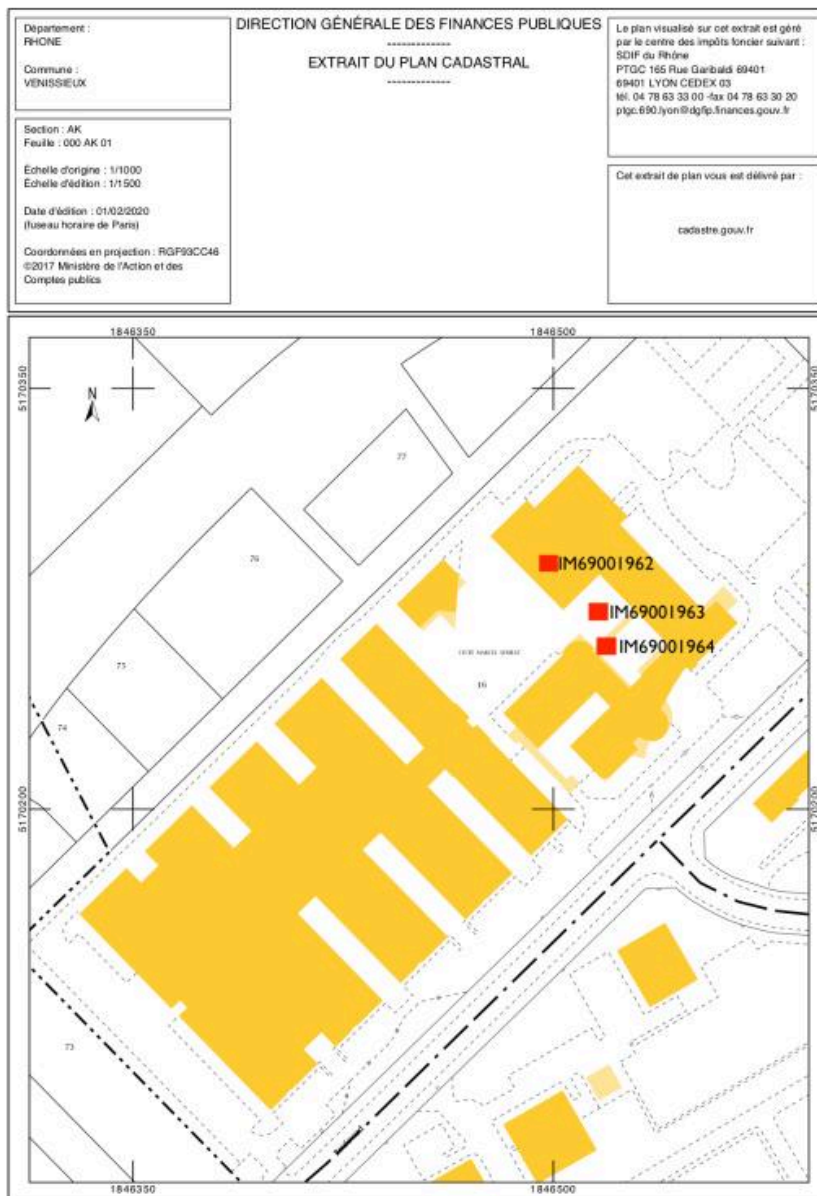
Auteur de l'illustration (reproduction) : Valérie Pamart

Auteur du document reproduit : Jacques Chauliat

Date de prise de vue : 2019

© Archives nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de localisation des œuvres.

IVR84_20206900869NUDA

Échelle : 1/1500

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ministère des finances, CIDF, Service du cadastre

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation